

Les politiques publiques en tant que catalyseur de la compétitivité des entreprises marocaines

Public policies as a catalyst for the Moroccan companies' competitiveness.

Auteur 1 : OURAHOU Yassine

Auteur 2 : SAID Youssef

Auteur 3 : JAFI Hanane

OURAHOU Yassine (Doctorant)

ENCG Casablanca /Université Hassan II - Maroc

Laboratoire de Recherche Prospective en Finance et Gestion (LRPFG), Maroc

SAID Youssef, (Enseignant chercheur)

ENCG Casablanca /Université Hassan II - Maroc

Laboratoire de Recherche Prospective en Finance et Gestion (LRPFG), Maroc

JAFI Hanane (Doctorante)

ENCG Casablanca /Université Hassan II - Maroc

Laboratoire de Recherche Prospective en Finance et Gestion (LRPFG), Maroc

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : OURAHOU .Y , SAID .Y, & JAFI .H (2023) « Les politiques publiques en tant que catalyseur de la compétitivité des entreprises marocaines », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 21 » pp: 0390 – 0407.

Date de soumission : Novembre 2023

Date de publication : Décembre 2023



DOI : 10.5281/zenodo.10401481
Copyright © 2023 – ASJ



Abstract:

In a national and international context marked by economic and financial constraints, the imperative to enhance the competitiveness of Moroccan enterprises has become a pivotal challenge for both the government and the private sector. This summary is organized around three primary themes: firstly, it delineates the historical evolution of the economic role of the state in Morocco, delving into the historical dynamics that have influenced its involvement in the economic landscape. Secondly, it presents a comprehensive analysis of the current most pertinent public policies, offering a nuanced overview of ongoing initiatives and their implications for businesses. Finally, the communication scrutinizes the tangible impacts of these interventions on fortifying the competitive capabilities of Moroccan enterprises, elucidating the intricate relationships between public policies and competitiveness. This comprehensive approach contributes to a profound understanding of the challenges and opportunities shaping the contemporary economic milieu in Morocco.

Keywords: Public policies, competitiveness, Moroccan companies.

Résumé :

Dans un contexte national et international complexe sur les plans économique et financier, la nécessité impérieuse d'accroître la compétitivité des entreprises marocaines émerge comme un défi central pour l'État et le secteur privé. Ce résumé s'articule autour de trois axes majeurs : premièrement, il esquisse l'évolution du rôle économique de l'État au Maroc, explorant les dynamiques historiques qui ont façonné son engagement dans le panorama économique. Deuxièmement, il propose une analyse synthétique des politiques publiques actuelles les plus pertinentes, offrant ainsi un aperçu global des initiatives en cours et de leur impact sur les entreprises. Enfin, la communication examine les retombées concrètes de ces interventions sur le renforcement du potentiel compétitif des entreprises marocaines, mettant en lumière les liens complexes entre politiques publiques et compétitivité. Cette approche holistique offre ainsi une compréhension approfondie des enjeux et des opportunités qui définissent le paysage économique contemporain du Maroc.

Mots – clés : Politiques publiques, compétitivité, entreprises marocaines.

Introduction:

Dans une conjoncture nationale et internationale singulièrement contraignante sur les plans économique et financier, accroître la compétitivité des entreprises marocaines est devenu un enjeu clé tant pour l'Etat que pour le secteur privé. Partant de ce constat, l'Etat marocain joue un rôle stratégique, dans la mesure où il est chargé d'orchestrer le développement socio-économique du pays par le biais de ses politiques et programmes publics, il importe de souligner que les politiques publiques renvoient à l'ensemble des dispositifs et actions divers et complémentaires déployés par les pouvoirs publics pour agir sur les déterminants fondamentaux de développement d'un pays.

C'est dans cette trame, que le royaume chérifien a entamé un vaste ensemble composite de politiques et programmes publics qui touchent des dimensions économique, sociale, réglementaire et administrative, visant à rehausser la compétitivité de son tissu économique et à améliorer le climat des affaires, en vue de rattraper le retard accumulé par les entreprises marocaines en matière de compétitivité sur les marchés domestique et international. Ces politiques et programmes publics ont pris plusieurs formes.

Cette communication repose sur l'analyse documentaire en tant qu'approche méthodologique qui correspond en une démarche technique et intellectuelle visant à tirer d'un texte donné toute sa signification en vue de la véhiculer à qui en aura besoin(WALLER, 1999). Ainsi cette communication traite la problématique de la compatibilité des réformes de la gestion des finances publiques avec les besoins les plus pressants en termes de compétitivité économique en procédant à une analyse détaillée des rapports et des publications des organismes nationaux et internationaux et des articles académiques.

Cette communication propose dans une première partie de présenter une revue de littérature sur les aspects fondamentaux du concept de la compétitivité et dans une seconde partie de brosser succinctement l'évolution du rôle économique de l'Etat au Maroc tout en dressant de manière synthétique et transversale les réformes étatiques les plus pertinentes en termes de compétitivité du tissu économique marocain, et d'examiner, les retombées de ses interventions étatiques sur renforcement du potentiel compétitif économique. Il s'agira très spécifiquement de répondre à la question saillante : **Comment et dans quelle mesure les réformes des politiques publiques participe- telles à rehausser la compétitivité des entreprises marocaines ?**

1. La Compétitivité : Une notion complexe et diversifiée

Force est de constater que ces dernières décennies ont été bien marquées par l'extension du libre-échange, comme principe fondamentale qui doit essentiellement régir le commerce international, suite aux accords de l'Uruguay Round et à la création de l'organisation mondiale de commerce (OMC), successeur du GATT, à la création de zones de libre-échange et d'unions douanières. Il s'agit de la mondialisation des échanges des capitaux, produits et services. Dans ce nouveau contexte, et dans un monde marqué par une concurrence exacerbée, la compétitivité des économies, et par conséquent celles des entreprises s'impose.

En effet, la compétitivité devient un impératif incontournable, auquel tous les territoires et les entreprises doivent obligatoirement répondre sous peine de voir leurs produits déclassés par ceux d'autres territoires et firmes plus performantes.

S'agissant de l'économie marocaine et en dépit des évolutions positives qu'elle a enregistrées ces dernières années, le Maroc accuse, malheureusement, un retard considérable en matière de compétitivité par rapport aux économies développées et émergentes, en vivant aujourd'hui dans une période incontestablement caractérisée par une ouverture accrue des économies, notamment sous l'impulsion de la mondialisation. Ce qui fait que la performance de l'économie marocaine dépend, dans une large mesure, de sa compétitivité.

La compétitivité est un concept complexe, et l'analyse de ce concept a fait l'objet de plusieurs études et travaux, cependant aucune d'elles n'a réussi à en donner une définition propre et claire. La difficulté à bien définir ce concept est liée principalement au caractère complexe et évolutif de la compétitivité.

1.1 Définition du concept de la compétitivité

Le mot compétitivité désigne selon le dictionnaire LAROUSSE le caractère de ce "qui est susceptible, grâce à ses qualités, à ses caractéristiques, de supporter la concurrence" dans la littérature économique. L'examen de la littérature traitant le concept de compétitivité révèle l'absence d'une définition unique du terme pour guider les efforts des chercheurs. Aussi, il apparaît que la compétitivité change avec le niveau de l'analyse menée (nation, secteur, entreprise), le bien analysé (bien homogène ou différencié), et enfin l'objectif de l'analyse.

Pour illustrer ce point, une myriade de citations puisées dans la littérature est présentée ci-après :

"Qu'est-ce qu'on entend par la compétitivité, et donc l'objectif principal de notre politique économique, est la capacité de maintenir, dans une économie globale, un taux de croissance acceptable du niveau de vie de la population avec une distribution équitable, tout en offrant un

emploi à tous ceux désirant travailler sans pour autant réduire le potentiel de croissance du niveau de vie des générations futures"(Landau, 1992)

"Chercher à expliquer la compétitivité au niveau national est incorrecte. Ce qu'on doit comprendre, ce sont les déterminants de la productivité et le taux de croissance de la productivité. Pour trouver des solutions, on devrait focaliser, non pas sur l'ensemble de l'économie, mais plutôt sur des industries spécifiques ou encore des segments d'industrie"(Porter, 1990).

"La compétitivité est la capacité de fournir des biens et services au temps, place et forme requise par les acheteurs étrangers à prix égal ou meilleur que celui des autres fournisseurs potentiels tout en gagnant au moins le coût d'opportunité des ressources employées"(Sharples & Milham, 1990).

La compétitivité est l'aptitude à soutenir durablement la concurrence : l'entreprise compétitive possède un ensemble de capacités qui l'autorisent, selon le cas, à entrer, se maintenir, ou se développer dans un champ concurrentiel constitué par l'ensemble des forces traversant son environnement, et susceptibles de s'opposer à ses objectifs, ses projets et ses opérations.(Martinet, 1984)

Malgré cette diversité des définitions, il y a lieu de noter les deux aspects communs suivants : (i) la compétitivité est un concept relatif, c'est à dire, l'évaluation de la compétitivité d'une nation, d'un secteur ou d'une entreprise est généralement faite par rapport à une entité similaire ; et (ii) la compétitivité n'est pas un concept statique et est étroitement lié aux conditions économiques du pays ainsi que les conditions du marché international (Lachaal, 2001).

Selon certaines études (Le Roy & Pellegrin-Boucher, 2005), la compétitivité d'un pays résulte de la conjonction de ses ressources intrinsèques et des positions concurrentielles de ses entreprises. Dans le cadre de l'analyse de la compétitivité d'un pays, le prix compte parmi les déterminants les plus significatifs de la compétitivité. Il reflète les conditions ayant été à la base de la production et de la commercialisation du produit considéré. (Lahmouchi, 2018).

Toutefois, une meilleure appréhension du phénomène de la compétitivité, nécessite la prise en compte simultanément des déterminants de la compétitivité-prix et ceux de la compétitivité hors-prix.

1.2 Les déterminants de la compétitivité-prix :

La compétitivité-prix, basée sur la capacité à produire des biens et des services à des prix inférieurs à ceux proposés par les concurrents avec une qualité identique. La compétitivité des entités économiques dépend du niveau des coûts de production de leurs produits. Ces coûts ont, en effet, un impact considérable sur la formation du prix.

Les structures du coût de production sont alors les déterminants principaux du prix et, par conséquent, de la compétitivité. Ces structures sont constituées, essentiellement, par les variables suivantes :

- Les matières premières ou intrants (disponibilité des ressources).
- Les coûts de la main-d'œuvre.

1.2.1 La disponibilité des ressources :

La compétitivité d'une nation dépend des ressources naturelles et humaines utilisées par l'industrie dont la disponibilité, est fonction de deux facteurs (Lahmouchi, 2018):

- ✓ **Les ressources naturelles** (matières premières, énergie, fertilité du sol, fonds marins) sont déterminées par l'histoire du découpage du monde en Etats-nations. Les pays peuvent difficilement modifier leurs dotations si ce n'est pas par expansion militaire et peuvent tout au plus accélérer leurs investissements d'exploration et de mise en valeur. Seul un petit groupe de pays (Etats-Unis, Russie, Canada, Australie, Brésil et quelques autres) paraissent capables de fonder l'amélioration de leur niveau de vie sur leur dotation en ressources naturelles.
- ✓ **Les ressources humaines** (taille et croissance de la population, structure démographique, niveaux d'éducation, comportement collectif) peuvent sans doute être développées par des politiques nationales, mais les effets ne s'en font sentir qu'à très long terme.

1.2.2 Le coût de la main-d'œuvre :

Le prix d'une marchandise se forme sur les marchés, à partir de l'offre et de la demande. Mais, il est normalement fonction des coûts car la concurrence entre les nombreux soumissionnaires n'admet les marges de bénéfice dépassant les coûts que dans des limites très restreintes et que des ventes à des prix insuffisants pour couvrir les coûts ne sont, d'une manière générale, pas possibles à long terme.

En dépit d'une forte capitalisation des entreprises et d'une automatisation de plus en plus poussée, les coûts de main-d'œuvre sont l'élément de coûts de loin le plus important de l'industrie (Lahmouchi, 2003)

Un autre critère peut être utilisé pour apprécier l'impact des coûts de la main-d'œuvre sur la compétitivité industrielle. Il s'agit des coûts unitaires de la main-d'œuvre. Ces coûts unitaires influencent à la fois le rôle des coûts de la main-d'œuvre et celui de la productivité.

L'évolution de la compétitivité-prix reste, toutefois, insuffisante pour expliquer les performances nationales dans le commerce extérieur. La prise en considération des déterminants de la compétitivité hors-prix devient, de plus en plus, un objectif incontournable, un instrument de concurrence efficace à l'échelle planétaire.

1.3. Les déterminants de la compétitivité hors-prix :

Dans un monde en pleine mutation, la compétitivité-prix n'arrive pas à expliquer et justifier, à elle seule, les performances des nations et des entreprises sur des marchés de plus en plus marqués par les pratiques de différenciation (NEZEYS (B), 1994).

La compétitivité Structurelle ou Hors prix, basée sur la capacité à imposer ses produits sur un marché non pas du fait de leur prix mais en raison de leur qualité, de leur innovation, des services attachés. Dans le contexte actuel du commerce international, la nouvelle logique de la compétitivité est essentiellement basée sur l'exploitation des avantages hors-prix. Une telle opération passe avant tout par des pratiques de différenciation. Ces pratiques visent, d'une part, l'adéquation des produits aux attentes d'une demande hétérogène et requièrent, d'autre part, des efforts considérables en matière d'investissement et d'innovation.

Les avantages hors-prix peuvent être définis comme l'ensemble des éléments, autres que le prix, qui permet à un pays ou à une entreprise de préserver des parts de marchés sans considérations notables de prix. Ces avantages peuvent résulter d'un pouvoir de monopole, d'une différenciation des produits, d'une image de marque, ou plus généralement d'une qualité supérieure ou jugée comme telle, en raison d'un ensemble de services et de caractéristiques qui accompagnent le produit vendu (Aglietta & Baulant, 1994). L'essentiel des avantages hors-prix, réside donc dans une qualité meilleure, qui dépend, à la fois, du facteur humain et sa formation et de l'état des équipements.

Sur un plan plus concret, la compétitivité structurelle relève de l'aptitude d'une firme à se démarquer, par l'anticipation des besoins des consommateurs, la création de nouveaux produits ou encore l'amélioration continue de ceux existants. De ce fait, pour être compétitive une entreprise doit être réactive et flexible par rapport aux changements imprévisibles de son environnement.

Autrement dit, c'est l'aptitude de l'entreprise à s'adapter au marché voir à conduire et anticiper le changement qui détermine son degré de compétitivité. On en retient que, la compétitivité est un concept dynamique, qui évolue perpétuellement et multi-scalaire, puisqu'elle diffère d'un contexte à l'autre. C'est aussi un concept relatif qui diffère selon le niveau d'analyse (entreprise, branche d'activité pays).

2. Diagnostic de la compatibilité des actions étatiques entreprises avec les besoins des entreprises marocaines en termes de compétitivité :

2.1. Evolution du rôle économique de l'état au Maroc en quête de compétitivité :

Les crises financière et économique qui se sont propagées dans le monde avec différents degrés de gravité (la crise de surproduction 1929 et crise des Subprimes 2007), ont montré les limites du mécanisme d'autorégulation du marché prôné par la doctrine libérale au 18^{ème} et 19^{ème} siècle. Par conséquent, l'intervention de l'Etat dans la sphère économique est devenue de plus en plus nécessaire sous l'impulsion du modèle keynésien en vogue au début du 20^{ème} siècle. Dans le cas du Maroc, la période postindépendance s'est caractérisée par des interventions étatiques massives dans la sphère économique. Ces interventions ont été matérialisées par la mise en branle d'une série de plans biennaux, triennaux et quinquennaux. Ces plans avaient comme objectif commun de jeter les prémices du développement économique du pays (Benmansour, 1994).

A partir de l'année 1973, l'Etat marocain inspiré par une idéologie nationaliste a adopté des politiques publiques visant la marocanisation de l'économie à travers : **l'exercice d'un contrôle rigoureux du commerce extérieur, la création des entreprises publiques, la nationalisation des entreprises étrangères, l'adoption d'une stratégie de substitution aux importations, et l'engagement dans des projets d'équipement et d'infrastructure intensifs (barrages, routes ...)**. Cette approche forte interventionniste a été caractérisée par le contrôle strict par l'Etat de l'ensemble des aspects du développement économique du pays, il s'agissait en fait d'un vrai monopole de l'Etat. Dans la même veine, l'Etat marocain envisageait de financer ce modèle de développement par les revenus du phosphate dont les cours internationaux ont quadruplé entre 1973 et 1974 et le recours à l'endettement extérieurs.

Or avec la volte-face de la conjoncture internationale, une longue ponction a été exercé sur l'enveloppe budgétaire destinait à l'investissement. Cela a été dû essentiellement à la flambée des cours de pétrole, et l'adoption par les Etats-Unis d'un régime de changes flottant au détriment du taux de change fixe. Ces facteurs externes limitatifs des possibilités de croissance du pays sont venus s'ajouter aux déséquilibres observés au niveau interne liés à la

succession des années de sécheresse et la dépendance en intrants importés et le conflit du Sahara.

Cette situation a atteint son apogée à partir de 1975, avec la chute des cours du phosphate couplé et l'alourdissement de la facture pétrolière à l'aune du deuxième choc pétrolier de 1979. C'est en ce moment que la dette extérieure a atteint un seuil intolérable. Il en est résulté une quasi-cessation de paiement en 1983. En réaction à cette situation le Maroc a revendiqué l'intervention du Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) en vue de rééchelonner sa dette extérieure échue en contrepartie de l'application du programme d'ajustement structurel (PAS)(Adidi, 2014; Benmansour, 1994) .

Appliqué jusqu'à 1993, le PAS a eu des effets néfastes sur les plans économique et social pour le pays. En revanche il a également initié le mouvement de désengagement progressif de l'Etat. A partir de ce moment, la politique publique marocaine s'est dirigée vers la libéralisation du marché et le développement de l'initiative privée.

Le modèle de développement adopté dans le début des années 2000 par le Maroc, a été caractérisé par : **l'ouverture, la libéralisation, la déréglementation ,désétatisation et la conduite des réformes structurelles** , pour permettre au pays de s'intégrer dans l'économie mondiale tout en se dotant des mécanismes de résistance aux turbulences d'un environnement marquée par l'intensification de la concurrence, l'accélération des innovations technologiques, et la montée des exigences des citoyens.

Dans ce contexte, chaque pays doit tirer profit de ses atouts, et chercher perpétuellement de nouvelles sources de compétitivité ,en d'autres termes , il faut développer des avantages comparatifs et compétitifs . Cette donne, le Maroc en a bien eu conscience, et a conçu en conséquence un portefeuille diversifié de stratégies et réformes structurelles pour combler les retards accumulés en matière de compétitivité surtout dans les secteurs de pointe. Ces politiques et programmes publics ont pris plusieurs formes :

Tableau n°1 : Panorama des différentes interventions publiques au Maroc (Liste non exhaustive)

Stratégies sectorielles	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture : PLAN MAROC VERT • Tourisme : VISION 2020 • Industrie : PLAN ACCELERATION INDUSTRIELLE • Logistique : STRATÉGIE DE COMPÉTITIVITÉ LOGISTIQUE • Commerce : PLAN RAWAJ • Énergies Renouvelables : STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE 2030
--------------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Pêche maritime : HALIEUTIQUE • Ports : STRATÉGIE PORTUAIRE À L’HORIZON 2030 • Social : INITIATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN • Digital : Création de l’Agence de développement digital
Réformes structurelles	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le plan fiscal : Simplification et modernisation du système fiscal • Sur le plan du marché monétaire et de capitaux : Réforme du régime de change, refonte du cadre législatif régissant le secteur bancaire, et renforcement de la réglementation prudentielle en conformité avec les normes internationales, réforme de la bourse de Casablanca, la mise en place de CASABLANCA FINANCE CITY • Sur le plan budgétaire : Réforme de la caisse de compensation, adoption d’une nouvelle constitution financière (il s’agit de la loi de finances n°130-13) • Sur le plan territoriale : Le chantier de la régionalisation avancée
Accords & conventions bilatéraux et multilatéraux :	L’adhésion aux accords de libre-échange Sud-Sud et Nord-Sud...
Programme et chantiers de grande envergure	L’extension, la mise à niveau d’infrastructure (autoroutière, portuaire, ferroviaire et aéroportuaire) et des équipements

Source : Réalisé par les auteurs

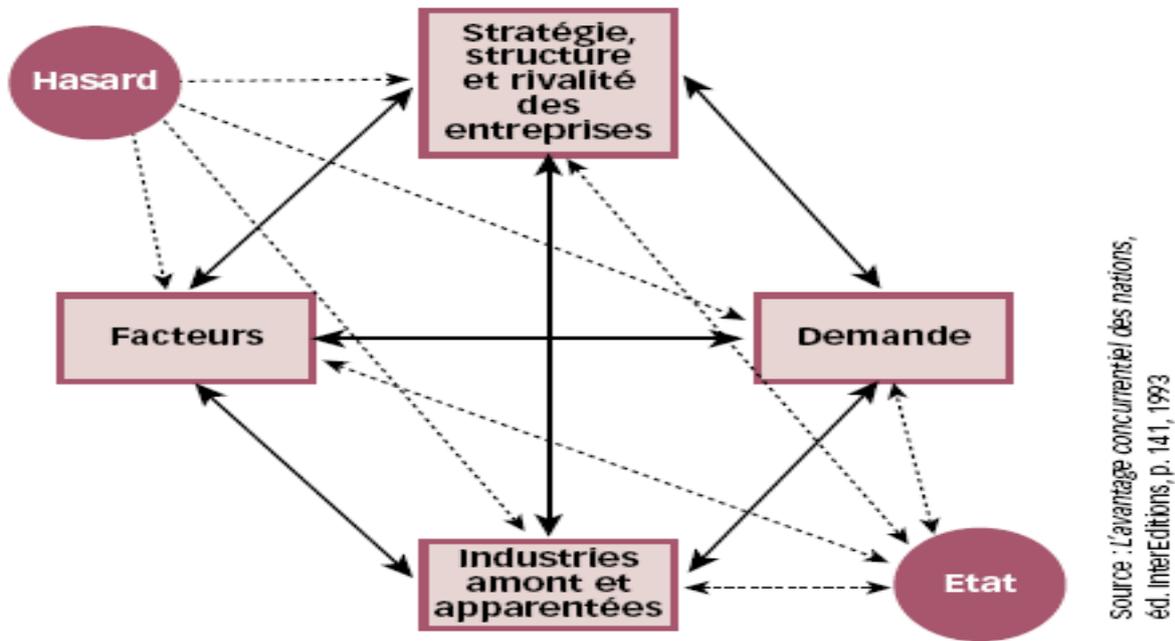
2.2. Analyse de l’impact des politiques publiques sur la compétitivité du tissu économique marocain et recensement des pistes d’amélioration :

2.2.1. Le rôle de l’Etat :

Dans son ouvrage baptisé «L’avantage compétitif des Nations» publié en 1990, Porter (1990) a identifié quatre catégories de déterminants de la compétitivité d’une entreprise.

- ✓ Les facteurs de production.
- ✓ La demande nationale et internationale.
- ✓ La stratégie, la structure et la rivalité des entreprises.
- ✓ Les industries amont et apparentées.

Figure n°1: Les principaux déterminants de la compétitivité d'après Porter



Source : L'avantage concurrentiel des nations, éd. InterEditions, p. 141, 1993

Source : L'avantage concurrentiel des nations, éd. InterEditions, p.141, 1993

Ces quatre déterminants constituent un Losange « diamant », auquel Porter additionne deux autres variables externes au Losange qui sont le coup du hasard et l'action du gouvernement. Certes, la compétitivité de l'entreprise dépend de ses quatre attributs mais aussi des actions entreprises par le gouvernement, et par action on entend les diverses formes d'intervention publiques dans la sphère économique susceptibles d'influencer les quatre déterminants de compétitivité.

Selon Porter la mission de fondement et de renforcement de la compétitivité incombe aux entreprises elles mêmes, le gouvernement joue le rôle d'un stimulant ce qui justifie sans positionnement externe dans le Losange, dans ce sens le rôle de l'Etat demeure de préparer un environnement propice aux entreprises, pour qu'elles soient compétitives à travers les politiques publiques qu'il déploie. En somme, la compétitivité d'une d'entreprise est un processus participatif dans le quel action privé et publique joignent les efforts.

Les quatres déterminants de la compétitivité de Porter peuvent faire objet d'influence positive ou négative de la part de l'Etat ce qui conduira en consequence à la transformation de la composition de l'avantage concurrentiel national, ainsi l'Etat par le biais de ses politiques financières, ses subventions ou encore ses plans éducatifs peut agir sur les facteurs de compétitivité. A titre d'exemple, l'Etat exerce une forte influence sur la demande national en ce qui concerne les produits et services dont il est un grand consommateur aussi, à travers la

mise en place des normes et réglementations pour les acheteurs ou encore via le soutien qu'il pourra apporter à la politique d'innovation technologique surtout pour les industries d'amont et apparentées. (Khamassi-El Efrif & Hassainya, 2001).

L'intervention de l'Etat peut aussi s'exercer à travers l'amélioration de la performance de l'administration publique qui constitue *« une composante fondamentale de l'environnement de l'entreprise. La compétitivité de celle-ci serait fortement entravée si elle ne trouve pas dans l'administration un interlocuteur souple, efficace et performant. C'est pourquoi la modernisation de l'administration s'affirme de plus en plus comme une exigence incontournable pour relever le défi de la compétitivité »*. (DEPF, 2013).

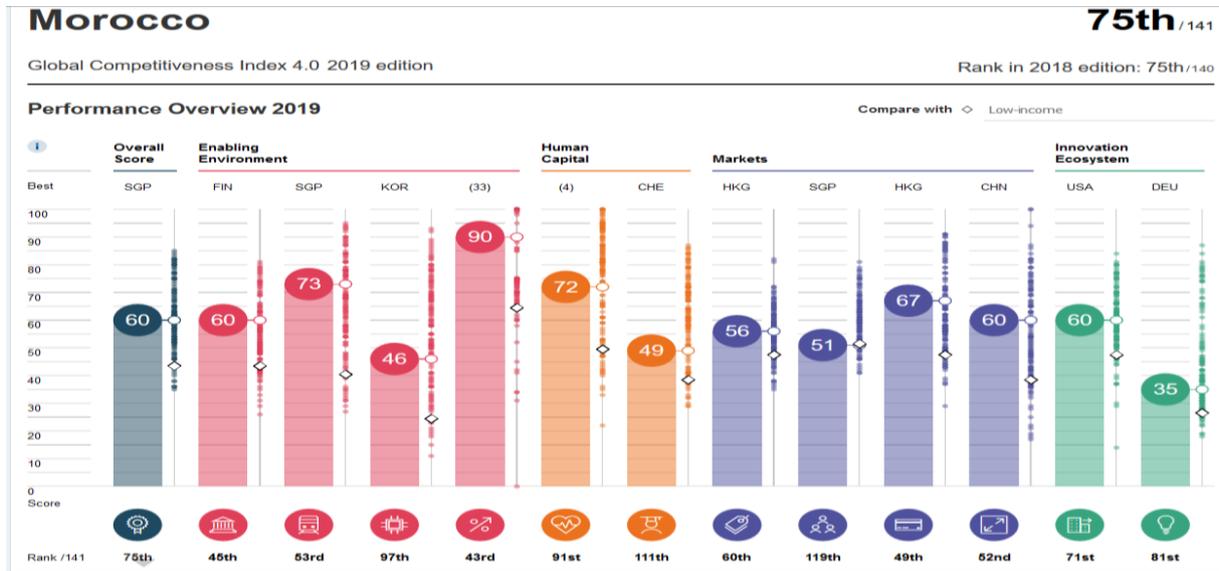
Toutefois, même si l'Etat est revendiqué d'établir le climat propice pour la compétitivité de l'économie, l'entreprise demeure responsable de l'amélioration de la compétitivité de ses produits et/ou services à travers notamment le développement de nouvelles techniques et procédés de production grâce à l'investissement dans la Recherche et Développement, la valorisation du capital humain ou encore l'adoption de nouvelles techniques de gestion. (DEPF, 2013)

2.2.2. Etat de lieu de la compétitivité du Maroc et les principales pistes d'amélioration repérées

Tel que démontré par les études empiriques et théoriques la compétitivité d'un pays, d'une industrie, d'une entreprise dépend d'un ensemble de variables, c'est dans ce sens que le Forum Economique Mondial (**World Economic Forum**) retient douze critères (voir le tableau n°2) pour le calcul de l'Indice de Compétitivité Global des pays, partant notamment de l'idée qui stipule que la compétitivité est un concept multidimensionnel. Selon cet indice, le Maroc est classé 75^{ème} sur 141 pays dans l'édition de 2019, enregistrant une stagnation par rapport à l'année 2018 (voir figure n°2).

Les atouts du Maroc selon le WEF résident dans sa stabilité macro-économique, la qualité d'infrastructure, le système financier ou encore la taille de marché. Globalement, ce classement tend à confirmer une légère amélioration de la compétitivité du pays, cela peut être expliqué par la mise en place d'un parc ambitieux de politiques et de réformes dans des secteurs moteurs de croissance pour le pays. Nonobstant, des pistes d'amélioration se manifestent liées au retard du pays en matière de **progrès technologique et d'innovation, de compétences de la main d'œuvre**, cela reflète sans doute les déficiences des politiques d'éducation et de recherche et innovation nationales.

Figure n°2 : L'indice de compétitivité global du Maroc en 2019 :



Source : World Economic Forum, Rapport de Compétitivité Global 2019

Tableau n°2 : Les indicateurs de la compétitivité global du Maroc en 2019

Indicateurs	Scores
Institutions	60
Infrastructure	73
Adoption des TIC	46
Stabilité macroéconomique	90
Santé	72
Compétence	49
Marché de produits	56
Marché de travail	51
Système financier	67
La taille du marché	60
Le dynamisme des entreprises	60
La capacité d'innovation	35

Source : Réalisé par les auteurs

Dans le même ordre d'idée, et d'après l'indice de liberté économique de 2021 de la fondation Héritage, l'économie marocaine est modérément libre, trois goulots d'étranglement

ont été identifiés à la liberté économique, il s'agit de « la corruption », « le système judiciaire » et « les rigidités du marché du travail ». (Voir la figure n°3)

Figure n° 3 : L'indice de liberté économique du Maroc en 2021

Le score global : 63,3		Le classement mondial : 81/178	
L'Etat de droit		La prépondérance du gouvernement	
*Le droit de propriété	67,5 <u>...</u> (+1,2)	*La pression fiscale	68,3 <u>...</u> (-3,5)
*L'efficacité judiciaire	51,2 <u>...</u> (+3,2)	*Les dépenses publiques	73,0 <u>...</u> (+0,2)
*L'intégrité du gouvernement	39,9 <u>...</u> (+0,7)	*La santé fiscale	68,5 <u>...</u> (+1,3)
L'efficacité réglementaire		L'ouverture des marchés	
*La liberté des affaires	72,3 <u>...</u> (+1,9)	*La liberté commerciale	70,6 <u>...</u> (-8)
*La liberté du travail	33,2 <u>...</u> (+0,2)	*la liberté d'investissement	65,0 <u>...</u> (Aucun changement)
*La liberté monétaire	80,3 <u>...</u> (+3,3)	*La liberté financière	70,0 <u>...</u> (Aucun changement)

Source: 2021 Index of Economic Freedom

De ce qui précède nous pouvons conclure, que les pouvoirs publics au Maroc ont consentis des efforts énormes pour stimuler la compétitivité du Pays, et ont par conséquent réalisé des progrès substantiels en ce sens. Toutefois, le royaume chérifien n'arrive toujours pas à développer une économie performante et compétitive et apte à confronter la concurrence internationale. Cette situation est due essentiellement à la persistance de certains obstacles structurels liés entre autres à l'éducation, l'innovation, l'informel et la corruption mais aussi à l'incohérence entre les actions publiques entreprises.

Tableau n°3 : Récapitulatifs des indicateurs comparatifs de compétitivité et d'attractivité :

Indices	Créateur	Méthode et Indicateurs	Score et Classement du Maroc	Pistes d'amélioration Pour le Maroc
Indice de compétitivité globale (Global Competitiveness Index)	Indice introduit en 2018 par le Forum économique mondial qui siège en Suisse	Indice composite basé 103 indicateurs mesurant les déterminants de la compétitivité d'un pays regroupés en douze piliers : *Institutions-Infrastructure-Adoption des TIC-Stabilité macroéconomique-Santé, Compétence-Marché de produits - Marché de travail-Système financier-La taille du marché-le dynamisme des entreprises-capacité d'innovation	Score 60/100 Classement: 75/141 2019	progrès technologique et d'innovation, de compétences et de la main d'œuvre
Indice de liberté économique (Economic Freedom Index)	Développé en 1994 par la Fondation Héritage (Heritage Foundation) qui siège à Washington , aux Etats-Unis	Indice composite basé douze indicateurs regroupés en quatre catégories, mesurant l'intervention de l'Etat dans l'économie *l'Etat de droit : le droit de propriété, l'intégrité du gouvernement, l'efficacité judiciaire *la prépondérance du gouvernement : les dépenses publiques, la pression fiscale, la santé fiscale, *l'efficacité réglementaire : la liberté des affaires, la liberté de travail, la liberté monétaire *les marchés ouverts : la liberté commerciale, la liberté d'investissement, la liberté financière	Score 63.3, Classement: le 81/178 2021	« La corruption », « le système judiciaire » « rigidités du marché du travail »

Source : Réalisé par les auteurs

Conscient de son rôle stratégique en tant que catalyseur en matière de stimulation de la compétitivité des entreprises, l'Etat a initié et mis en œuvre un large éventail de politiques et programmes publics au cours de cette dernière décennie. Néanmoins, malgré les efforts consentis, les résultats restent en deçà des attentes. En effet, une bonne partie des interventions étatiques marocaines tendent vers l'amélioration de la compétitivité prix des entreprises, alors

qu'aujourd'hui les entreprises les plus compétitives à l'échelle internationale sont celles qui agissent sur les facteurs hors-prix (Ahmed, A. El Faskaoui, (2021).

Concrètement parlant, sont celles qui consacrent des dépenses colossales à l'innovation et la recherche et développement, ce qui explique les résultats modestes des politiques publiques au Maroc. Ainsi, à titre d'exemple la compensation, les subventions directes octroyées ou encore les politiques d'exonération ont passé d'un instrument de soutien à la compétitivité des entreprises à un outil palliatif de leur manque de compétitivité dissimulant ainsi la réalité des coûts de production de certaines industries et décourageant les entreprises à la recherche de la réduction des coûts et à l'innovation.

Pour accroître la compétitivité de son tissu économique, le Maroc devrait certes agir sur des éléments de compétitivité prix traditionnelles notamment la pression fiscalité, les rentes, le coût des facteurs travail et capital, de l'énergie, de transport et de la logistique.

Toutefois, remporter le pari de la compétitivité reste tributaire aussi du développement des facteurs destinés à soutenir la compétitivité hors-prix à l'instar du développement et de la promotion des mécanismes d'innovation et de la recherche & développement, le soutien de la dynamique de normalisation, de certification et de l'accréditation comme garante de la compétence des firmes et la conformité et de la qualité de leurs produits et services aux normes et standards internationaux et l'amélioration du niveau de formation afin de doter les firmes marocaines de personnel hautement qualifié et par conséquent résoudre le problème de l'inadéquation entre l'offre de formation et la demande d'emploi tout en veillant à la création des emplois de qualité, et le renforcement de la cohérence des stratégies sectorielles, puisque ces dernières constituent la traduction en objectifs et priorités des grandes orientations en matière de développement du pays. La cohérence en matière de stratégies sectorielles correspond donc à leur complémentarité et articulation pour l'atteinte des objectifs de développement du pays. Elle permet de réduire les contradictions entre ces stratégies et de consolider leurs synergies à chaque stade de leur cycle de vie (la conception, l'implémentation, l'évaluation et le réajustement).(OCDE, 2018).

En somme, et en vue d'aboutir à des politiques publiques orientées vers des directions prometteuses pour l'entreprise marocaine ; la participation des différents acteurs concernés dans le processus de conceptualisation des interventions étatiques est inéluctable. Aussi faut-il noter la nécessité de mise en place des mécanismes d'accompagnement ainsi que des mesures de suivi et d'évaluation de ces politiques. Dans une acception plus large, l'articulation, la coordination et la coopération entre les acteurs de l'action public-privé s'avère indispensable pour opérer le passage à un modèle de développement économique marocain efficace.

Conclusion :

Au cours de la présente étude, nous avons pu constater que le concept de compétitivité constitue un phénomène complexe, multidimensionnel et dynamique en raison de la multiplicité et de l'interaction de plusieurs facteurs et acteurs. Toutefois, cette difficulté n'élimine pas la possibilité de proposer certains aspects théoriques dans une tentative d'encadrer le concept de compétitivité. Sur le plan empirique, l'analyse de la compétitivité des entreprises marocaines révèle que le Maroc accuse un retard, malgré les efforts qu'il a consentis au cours de cette dernière décennie.

En effet, une bonne partie des interventions étatiques marocaines tendent vers l'amélioration de la compétitivité prix des entreprises, alors qu'aujourd'hui les entreprises les plus compétitives à l'échelle internationale sont celles qui agissent sur les facteurs hors-prix.

Ainsi, il va falloir signaler que le rattrapage du retard du Maroc en matière de compétitivité des entreprises, lui impose la mise en place des mécanismes d'accompagnement ainsi que des mesures de suivi et d'évaluation de ces politiques. Dans une acception plus large, l'articulation, la coordination et la coopération entre les acteurs de l'action public-privé s'avère indispensable pour opérer le passage à un modèle de développement économique marocain efficace, surtout dans un environnement en perpétuelle mutation technologique.

Références bibliographiques :

- ✚ Adidi, A. (2014). *De l'aménagement du territoire au développement territorial : Quelle transition et quelle articulation?* 11.
- ✚ Aglietta, M., & Baulant, C. (1994). Contrainte extérieure et compétitivité dans la transition vers l'union économique et monétaire. *Revue de l'OFCE*, 48(1), 7-54. <https://doi.org/10.3406/ofce.1994.1353>
- ✚ Ahmed, A. El Faskaoui, (2021). "Impact des politiques publiques sur la compétitivité des PME marocaines", *Revue de l'Économie Marocaine*.
- ✚ Benmansour, A. (1994). Un exemple de réussite : Le Maroc. *Revue d'économie financière*, 4(1), 423-430. <https://doi.org/10.3406/ecofi.1994.5653>
- ✚ Dresch, A., Collatto, D. C., Lacerda, D. P., Dresch, A., Collatto, D. C., & Lacerda, D. P. (2018). Theoretical understanding between competitiveness and productivity : Firm level. *Ingeniería y Competitividad*, 20(2), 69-86. <https://doi.org/10.25100/iyc.v20i1.5897>
- ✚ https://www.academia.edu/40876988/LA_COMPETITIVITE_DES_ENTREPRISES_MANUFACTURIERES_CAMEROUNAISES_A_LEXPORATION_AU_NIGERIA_ET_DANS_LA_CEEAC
- ✚ Khamassi, F. (2001). *Analyse de la compétitivité des entreprises et des produits agro-alimentaires : Pertinence et apports de l'approche filière*. https://www.academia.edu/24898395/Analyse_de_la_comp%C3%A9titivit%C3%A9_des_entreprises_et_des_produits_agro_alimentaires_pertinence_et_apports_de_laproche_fili%C3%A8re
- ✚ Landau —*La compétitivité Concepts, définitions et applic.pdf*. (s. d.). Consulté 16 octobre 2021, à l'adresse <https://om.ciheam.org/om/pdf/c57/01600240.pdf>
- ✚ Lahmouchi, M. (2018). La compétitivité des exportations marocaines : Éléments d'analyse théorique et empirique. *International Journal of Management & Marketing Research (MMR)*, 2, 38-57.
- ✚ Landau, R. (1992). *Technology, capital formation, and US competitiveness*. *EconBiz*. <https://www.econbiz.de/Record/technology-capital-formation-and-us-competitiveness-landau-ralph/10001283573>
- ✚ Le Roy, F., & Pellegrin-Boucher, E. (2005). Bruce Henderson comme fondateur de la pensée stratégique. *Revue française de gestion*, 31(154), 9-20. <https://doi.org/10.3166/rfg.154.9-20>

- ✚ Martinet. (1984). *Entreprise, gestion et compétitivité (Etudes IAE) (French Edition)* : Martinet, Alain, Percerou, Roger : 9782717807707 : Amazon.com : Books. https://www.amazon.com/Entreprise-gestion-compe%CC%81titivite%CC%81-Etudes-French/dp/2717807705/ref=sr_1_2?dchild=1&qid=1635099311&qsid=137-5304372-3024315&refinements=p_27%3AAALAIN+MARTINET&s=books&sr=1-2&sres=2091215376%2C2717807705%2C2311013645%2CB0100NMN4M%2CB00GMKP93K%2CB006JC4RCA%2CB0052YL31O%2CB01AYYIAKS%2CB0816W491Q%2C2717848347%2C2717819320%2C2020060868%2C2311400215
- ✚ NEZEYS (B). (1994). *[Les] politiques de compétitivité*. Economica. Paris. <https://side.developpement-durable.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/302538/les-politiques-de-competitivite>
- ✚ OCDE. (2018). *Examen multidimensionnel du Maroc (Volume 2) : Analyse approfondie et recommandations*. OECD. <https://doi.org/10.1787/9789264298699-fr>
- ✚ Porter, M. E. (1990). *The Competitive Advantage of Nations*. 21.
- ✚ Sharples, J. A., & Milham, N. (1990). *Long-run Competitiveness of Australian Agriculture* (Foreign Agricultural Economic Report (FAER) N° 147996). United States Department of Agriculture, Economic Research Service. <https://econpapers.repec.org/paper/agsuersfe/147996.htm>
- ✚ *The competitive advantage of nations (Porter HBR marzo-abril 1990).pdf*. (S. d.). Consulté 16 octobre 2021, à l'adresse <http://www.afi.es/eo/The%20competitive%20advantage%20of%20nations%20%28Porter%20HBR%20marzo-abril%201990%29.pdf>
- ✚ WALLER, S. (1999). *L'analyse documentaire. Une approche méthodologique*. <https://side.developpement-durable.gouv.fr/ACCRDD/doc/SYRACUSE/402177/l-analyse-documentaire-une-approche-methodologique>.